

# Compléments d'informations

## sur les options au 3<sup>ème</sup> degré (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années)

De façon générale, le passage en 5<sup>e</sup> année demande une réorganisation des classes de 4<sup>e</sup> en fonction des choix des élèves. Néanmoins, nous conservons des noyaux d'élèves dans la mesure du possible.

Les mesures sanitaires ne nous permettent pas de vous présenter les options en présentiel. Elles ne vous donnent pas la possibilité de nous rencontrer facilement pour nous poser vos questions. Néanmoins, pour chaque cours où un choix est obligatoire, vous pouvez envoyer votre question directement au professeur de la branche.

### Pour la transition (général et technique)

- LM : [isabelle.beucarne@ces-st-vincent.org](mailto:isabelle.beucarne@ces-st-vincent.org)
- Mathématique et PES : [kevin.barbe@ces-st-vincent.org](mailto:kevin.barbe@ces-st-vincent.org)
- Les sciences : [muriel.peleriaux@ces-st-vincent.org](mailto:muriel.peleriaux@ces-st-vincent.org)
- Le grec : [annick.gosset@ces-st-vincent.org](mailto:annick.gosset@ces-st-vincent.org)
- Le latin : [veronique.abraham@ces-st-vincent.org](mailto:veronique.abraham@ces-st-vincent.org)
- La section « Education physique» (les TS) : [william.degreve@ces-st-vincent.org](mailto:william.degreve@ces-st-vincent.org) et [anouk.manet@ces-st-vincent.org](mailto:anouk.manet@ces-st-vincent.org)
- La section « Biotechniques : [pascale.carminati@ces-st-vincent.org](mailto:pascale.carminati@ces-st-vincent.org) et [elise.dufays@ces-st-vincent.org](mailto:elise.dufays@ces-st-vincent.org)
- La section « Sciences sociales et éducatives » : [aurelie.dutry@ces-st-vincent.org](mailto:aurelie.dutry@ces-st-vincent.org) et [marco.bianconi@ces-st-vincent.org](mailto:marco.bianconi@ces-st-vincent.org)
- La section « Sciences économiques appliquées » : [nancy.nactergal@ces-st-vincent.org](mailto:nancy.nactergal@ces-st-vincent.org)
- La section « Informatique » : [davide.dagostini@ces-st-vincent.org](mailto:davide.dagostini@ces-st-vincent.org) et [delphine.dosiere@ces-st-vincent.org](mailto:delphine.dosiere@ces-st-vincent.org)
- [nancy.nactergal@ces-st-vincent.org](mailto:nancy.nactergal@ces-st-vincent.org) pour l'économie dans le général (et le renfort)

## Pour la transition (général et technique) -- suite

- [benoit.duyckaerts@ces-st-vincent.org](mailto:benoit.duyckaerts@ces-st-vincent.org) pour le renfort en mathématique
- [florence.jacob@ces-st-vincent.org](mailto:florence.jacob@ces-st-vincent.org) pour le renfort en néerlandais
- [florence.jacob@ces-st-vincent.org](mailto:florence.jacob@ces-st-vincent.org) et [florence.jacob@ces-st-vincent.org](mailto:florence.jacob@ces-st-vincent.org) pour l'allemand
- [marie.depauw@ces-st-vincent.org](mailto:marie.depauw@ces-st-vincent.org) pour l'espagnol
- [francois.papia@ces-st-vincent.org](mailto:francois.papia@ces-st-vincent.org) pour l'italien
- [sandrine.callemeyn@ces-st-vincent.org](mailto:sandrine.callemeyn@ces-st-vincent.org) pour la conversation néerlandaise
- [philippe.declerck@ces-st-vincent.org](mailto:philippe.declerck@ces-st-vincent.org) pour l'histoire de l'art
- [johan.mathias@ces-st-vincent.org](mailto:johan.mathias@ces-st-vincent.org) pour le laboratoire
- [nathalie.thaon@ces-st-vincent.org](mailto:nathalie.thaon@ces-st-vincent.org) pour la philosophie
- [nolwenn.jadot@ces-st-vincent.org](mailto:nolwenn.jadot@ces-st-vincent.org) pour la psychologie

## Pour le qualifiant (technique de qualification et professionnel) :

- [laurence.gariup@ces-st-vincent.org](mailto:laurence.gariup@ces-st-vincent.org) pour la section « Cuisine »
- [alessia.dantonio@ces-st-vincent.org](mailto:alessia.dantonio@ces-st-vincent.org) pour la section "Auxiliaire Administratif et d'Accueil"
- [aurelie.dutry@ces-st-vincent.org](mailto:aurelie.dutry@ces-st-vincent.org) pour les Techniques Sociales
- [genevieve.deom@ces-st-vincent.org](mailto:genevieve.deom@ces-st-vincent.org) et [noelle.leroy@ces-st-vincent.org](mailto:noelle.leroy@ces-st-vincent.org) pour la section "Animation"

## DANS L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

En 5<sup>e</sup>, nous ne proposons plus des menus comme au 2<sup>e</sup> degré. L'élève crée sa grille en choisissant ses cours « à la carte ». Il est évident que certaines contraintes doivent être respectées. Remarque importante : **l'élève choisit sa grille pour le 3<sup>e</sup> degré, c'est-à-dire pour la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup>. Il ne pourra pas modifier son choix à l'entame de la 6<sup>e</sup> année.**

Comment choisir sa grille ? Elle doit évidemment tenir compte des forces et des goûts personnels de chacun tout en regardant déjà plus loin. Elle sera composée d'une formation commune, d'une formation en langues modernes, d'options - cours obligatoires, d'options de base simple et d'activités complémentaires ; elle comportera 32 périodes par semaine, pas moins. Elle peut monter à 33 ou 34 périodes si l'élève suit deux langues (modernes ou anciennes) à 4 heures ou s'il suit l'activité complémentaire Math PES .

### 1. FORMATION COMMUNE

Tous les élèves suivent les cours de religion, français, géographie, histoire et éducation physique pour un total de 12 périodes. Il n'y a aucun choix de nombre d'heures pour la formation commune.

### 2. FORMATION EN LANGUES MODERNES

L'élève respectera deux contraintes :

- L'obligation d'avoir une LM1. L'élève poursuit la LM1 suivie au 2<sup>ème</sup> degré. Le changement de LM1 reste exceptionnel et doit s'accompagner d'une argumentation auprès de la direction qui avisera.
- L'obligation d'avoir une LM suivie à raison de 4 périodes par semaine (LM1 ou LM2).

Choix valables :

- ✓ LM1 néerlandais 4h + LM2 anglais 2h
- ✓ LM1 néerlandais 4h + LM2 anglais 4h
- ✓ LM1 néerlandais 2h + LM2 anglais 4h
- ✓ LM1 néerlandais 4h (les deux contraintes sont rencontrées simultanément)
- ✓ LM1 anglais 4h + LM2 néerlandais 2h
- ✓ LM1 anglais 4h + LM2 néerlandais 4h
- ✓ LM1 anglais 4h (les deux contraintes sont rencontrées simultanément)

### 3. OPTIONS - COURS OBLIGATOIRES

- L'élève doit choisir un cours de mathématique ; il suivra soit le cours à 4 périodes par semaine, soit celui à 6 périodes par semaine. Il va de soi que le cours à 6 périodes prépare mieux l'élève qui se destine à une carrière scientifique.
- L'élève doit choisir un cours de sciences ; il suivra soit de cours de sciences de base (3 périodes par semaine), soit le cours de sciences générales (6 périodes par semaine). La différence entre les deux cours est significative. Par le cours de sciences de base, il s'agit d'encourager l'intérêt des élèves pour les sciences et de développer la culture scientifique nécessaire pour agir de manière responsable dans un monde marqué par les sciences et par la technologie. Par le cours de sciences générales, il s'agit tout à la fois, pour des élèves qui s'intéressent aux sciences, d'assurer leur préparation à des études supérieures à caractère scientifique et de développer leur culture scientifique en physique, en chimie et en biologie.


### 4. OPTIONS DE BASE SIMPLE

Trois options de base simple sont organisées dans l'enseignement général : Latin - Grec - Sciences économiques. Aucune n'est obligatoire mais l'une d'elle peut le devenir pour rendre la grille légale. **Celle-ci doit en effet être composée d'au moins trois options.** Sont considérées comme des options : tout cours de LM à 4 périodes, le cours de math 4h, le cours de math 6h, le cours de sciences générales, le cours de latin, le cours de grec et le cours de sciences économiques.

### 5. ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

L'élève choisit une ou des activités complémentaires pour compléter sa grille et ainsi arriver à 32 périodes par semaine, pas moins. Il faut savoir que

- Le renfort des bases en mathématique n'est prévu qu'en complément du cours math 4h ;
- Une seule LM3 est permise ;
- La conversation néerlandaise est prévue en complément d'un cours de néerlandais (LM1 ou LM2, 2 périodes ou 4 par semaine) ;
- Le laboratoire de sciences n'est prévu qu'en complément du cours de sciences générales ;
- La préparation aux études supérieures - PES Math - n'est prévu qu'en complément du cours de Math 6h ;
- Le renforcement en sciences économiques n'est prévu qu'en complément du cours de sciences économiques.



Contraintes techniques : la grande diversité des choix des élèves ne nous permet pas de leur garantir l'accès à (aux) activité(s) complémentaire(s) choisie(s). Nous demandons donc à chaque élève de compléter deux choix différents d'activités complémentaires, chacun d'eux complétant une grille à 32 périodes, pas moins. Nous donnerons évidemment la priorité aux activités de leur premier choix. Ce n'est qu'en cas d'incompatibilité technique et/ou d'équilibre des groupes que nous prendrons le deuxième choix en considération.

## DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE TRANSITION

Tout d'abord, l'élève choisit une Langue Moderne 1 (LM1) : Néerlandais ou Anglais. Au 3<sup>ème</sup> degré, il gardera la LM1 suivie au 2<sup>ème</sup> degré. Le changement de la LM1 reste exceptionnel et doit s'accompagner d'une argumentation auprès de la direction qui avisera. La Langue Moderne 2 (LM2) est d'office l'autre LM.

Ensuite, l'élève choisit une grille composée d'une formation commune, d'une formation obligatoire, d'une option de base groupée, d'activités obligatoires et d'une activité au choix. Il poursuit assez naturellement l'option qu'il a suivi au 2<sup>ème</sup> degré.

Vous cochez l'une des 5 grilles :

- Education physique : il n'y a pas de cours d'éducation physique dans la formation commune, mais 8 périodes dans la formation optionnelle. L'élève choisit obligatoirement une activité : PES Math ou Physiologie ;
- Biotechnique : l'élève peut compléter sa grille de 34 périodes par l'activité PES math, mais ce n'est pas obligatoire ;
- Sciences économiques appliquées : l'élève choisit obligatoirement une activité, PES Math ou Dactylo - Traitement de texte - Etude de logiciels ;
- Sciences sociales et éducatives : l'élève choisit obligatoirement une activité, PES Math ou Dactylo - Traitement de texte - Etude de logiciels ;
- Informatique.

---

## DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION

Tout d'abord, l'élève choisit une Langue Moderne 1 (LM1) : Néerlandais ou Anglais. Au 3<sup>ème</sup> degré, il gardera la LM1 suivie au 2<sup>ème</sup> degré. Le changement de la LM1 reste exceptionnel et doit s'accompagner d'une argumentation auprès de la direction qui avisera. La Langue Moderne 2 (LM2) est d'office l'autre LM.

Ensuite, l'élève choisit une grille composée d'une formation commune et d'une formation optionnelle.

Vous cochez l'une des 2 grilles :

- Techniques sociales
- animateur/trice

---

## DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Vous cochez l'une des 2 grilles :

- *Auxiliaire administratif/ve et d'accueil* : il n'y a pas de cours de mathématique, le néerlandais sera la LM1 et l'élève suivra le cours d'anglais en LM2 ;
- *Cuisinier/ère de collectivité* : le cours de néerlandais ne fait pas partie de la formation commune, il est en formation optionnelle (obligatoire) étant donné son orientation tournée vers l'option.